

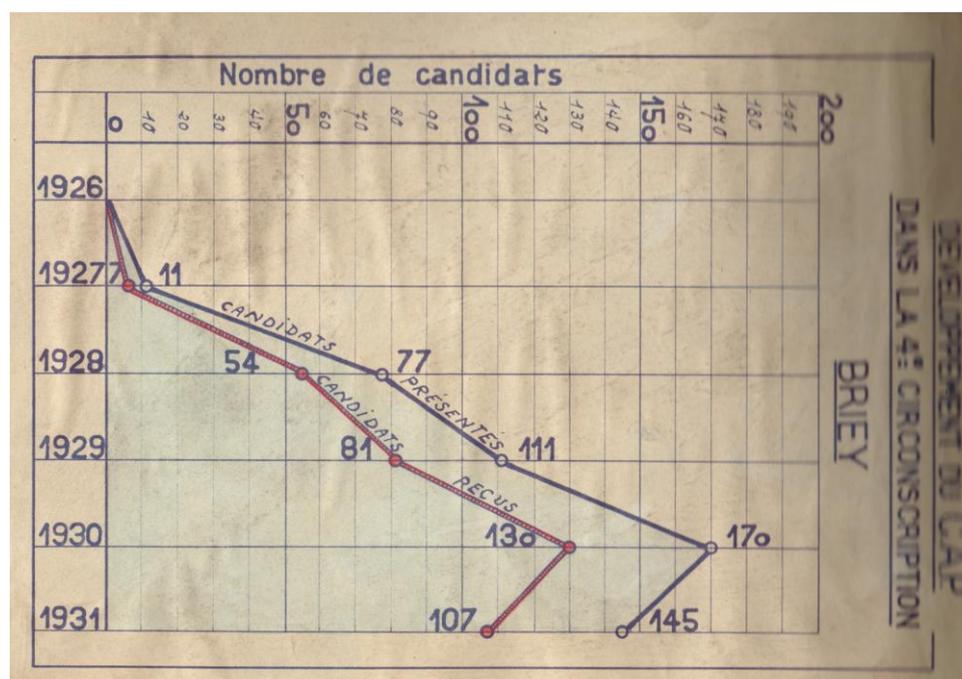
# Début du C.A.P. dans les usines de la Vallée de l'Orne

\*\*



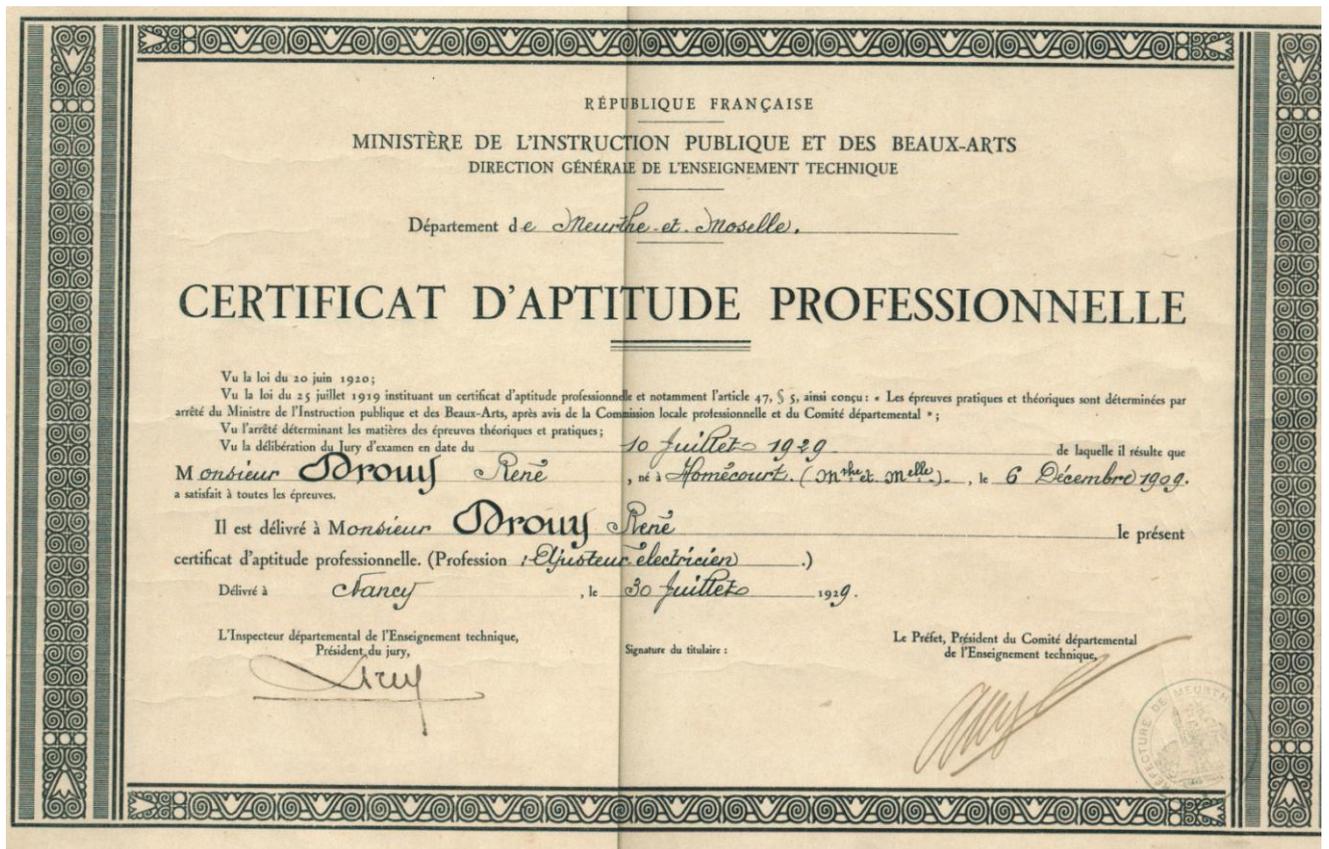
Épreuve de ferrage d'un cheval dans les halles de l'usine de Jœuf en 1927 ou 1928.

## • Évolution des candidatures dans la circonscription de Briey de 1926 à 1931





Épreuve de traçage en chaudronnerie dans les halles de l'usine de Jœuf en 1927 ou 1928.



Diplôme de C.A.P. obtenu en juillet 1929 par M. René Drouy.

## • **Petit historique de la création du CAP** (Certificat d'Aptitude professionnelle)

### **De 1815 à 1879, le temps des initiatives privées**

Pendant toute la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la première Révolution Industrielle, l'État se contente de gérer ses grands établissements. Il fixe le cadre réglementaire des établissements techniques et favorise la création de ces établissements par des subventions. La loi Guizot du 28 juin 1833 représente une date majeure avec l'obligation faite aux communes chefs-lieux de départements d'ouvrir une école primaire supérieure destinée aux élèves souhaitant s'orienter vers "*le commerce et l'industrie*".

**1819** (25 novembre) : Création de cours publics et gratuits pour ouvriers au Conservatoire des arts et métiers.

**1820** : Création de l'École de Commerce de Paris.

**1833** (28 juin) : Loi Guizot et création des écoles primaires supérieures.

**1851** : Création de l'École Pigier à Paris. Le 22 février, vote de la "*Loi sur le contrat d'apprentissage*".

**1863-1865** : Commission sur l'enseignement professionnel qui aboutit à la première définition de l'enseignement technique.

### **De 1880 à 1918, les premiers jalons de l'enseignement technique**

Le 11 décembre 1880, est votée la loi portant création **des écoles manuelles d'apprentissage**. À partir de cette date, souhaitant encadrer l'enseignement technique qui relève essentiellement des employeurs, des municipalités ou de diverses associations, l'État privilégie quatre directions :

- la création de nouveaux établissements publics (ouverture des premières écoles nationales professionnelles en 1886-1887),
- la création des écoles pratiques de commerce et d'industrie en 1892 (EPCI),
- la prise en charge progressive de l'enseignement technique par le ministère du Commerce et de l'Industrie entre 1892 et 1900,
- le développement d'un nouvel enseignement technique supérieur par des instituts techniques annexés aux facultés de sciences et de droit.

**1886** (28 septembre) : Ouverture de la première ENP (École nationale professionnelle) à Voiron (Isère).

**1902** : Création de l'AFDET (Association française pour le développement de l'enseignement technique).

**1911** (24 octobre) : Création des comités départementaux de l'enseignement technique.

**Création du Certificat de Capacité Professionnelle** (CCP, futur CAP).

**1912** (6 octobre) : Création de l'École nationale de l'enseignement technique.

### **De 1919 à 1958, la construction d'un enseignement technique au sein de l'Éducation Nationale**

#### **❖ La naissance du CAP**

Un enseignement technique indépendant "*du commerce et de l'industrie*" émerge au lendemain de la Grande Guerre. Dès 1920, il est géré par l'Éducation Nationale et s'appuie sur la **loi Astier**, votée le 24 juillet 1919. On assiste au développement d'un réseau d'écoles censé répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée, puis à partir de 1931, à répondre au problème du chômage engendré par la grande crise économique.

**1919** (24 juillet) : Loi Astier : organisation de l'enseignement technique industriel et commercial. La loi donne la première définition de l'enseignement technique : « **Objet : un enseignement général, l'étude théorique et pratique des sciences et des arts ou métiers en vue de l'industrie ou du commerce** ».

Le Certificat de Capacité Professionnelle (CCP) **devient le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)**, sous l'influence des employeurs qui veulent se réserver le droit de décider de la capacité de leurs futurs ouvriers. Ouvert à peu de personnes au départ, le diplôme se développe progressivement au cours des années vingt, qualifiant, dans les années 1930, 15 000 jeunes dans plus de 3 500 spécialités différentes.

**1922** (26 septembre) : Décret sur l'orientation professionnelle.

**1925** (13 juillet) : Création de la taxe d'apprentissage. Le 16 juillet, création des Chambres de Métiers.

**1926** (31 mars) : Création du Brevet professionnel.

**1928** (20 mars) : Loi sur le contrat d'apprentissage.

## ❖ Un siècle d'évolution du CAP

En 1936, le Front Populaire décide d'intégrer ce **premier diplôme professionnel** dans les grilles de classification des conventions collectives, légitimant ainsi cette formation ouvrière. Mais à partir de 1938, l'enseignement technique subit les contingences de la Défense nationale : création des centres de formation professionnelle accélérée en 1939 (avec le développement de ces centres entre 1940 et 1944).

Le régime de Vichy entend réguler la formation professionnelle, et est à l'origine d'une évolution majeure pour l'organisation de l'enseignement technique. Il encourage la création des centres de formation professionnelle et participe à la création ex nihilo d'un enseignement professionnel distinct de l'enseignement technique. Vichy prend le monopole de la délivrance du diplôme du CAP devenu national, l'examen se déroulant après une formation de trois années, à l'école ou en apprentissage.

**1939** (1<sup>er</sup> septembre) : Création des centres de formation professionnelle (futurs centres d'apprentissage)

**1941** (5 août) : Réforme Carcopino et transformation des EPCI (écoles pratiques de commerce et d'industrie) en collèges techniques.

**1942** (4 août) : **Monopole de l'État dans l'organisation et la délivrance des titres et diplômes professionnels.**

À la Libération, le Gouvernement Provisoire s'emploie à réorganiser l'enseignement technique. De 1944 à 1949, tandis que l'on assiste à la séparation progressive de l'enseignement "*professionnel*" et de l'enseignement "*technologique*", les que les relations multiples entre l'enseignement technique et les entreprises s'institutionnalisent et se normalisent : création des commissions professionnelles consultatives.

**Les épreuves des CAP se voient standardisées par la Direction de l'enseignement technique, le taux de réussite à l'examen atteint 60 % dans le meilleur des cas, les employeurs et l'État montrant leur exigence face à ce diplôme.**

**1944** (18 septembre) : Réorganisation de l'enseignement technique.

**1947** (16 janvier) : Création des écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

9 juin : Remise du plan Langevin-Wallon.

**1952** (9 février) : Création du Brevet de technicien.

Dans les années soixante, l'enseignement professionnel est intégré à l'ensemble du système scolaire qui prend le pas sur la formation en apprentissage. Devenu un instrument des politiques de massification au second degré, **le CAP devient la troisième filière d'enseignement dans la hiérarchie scolaire**, derrière la filière générale et la filière technique, accueillant après la classe de cinquième les jeunes en difficulté scolaire dans des spécialités sans qu'il y ait corrélation avec les demandes des entreprises.

En 1959, le gouvernement décide de transformer les Centres d'apprentissage (CA) en Collèges d'enseignement technique, qui deviennent à leur tour des lycées d'enseignement professionnel en 1975, puis des Lycées professionnels en 1985. **Le CAP étant alors considéré comme un diplôme devenu trop lié à l'artisanat ou liés à des métiers de l'industrie qui déclinent**, de nouveaux diplômes sont créés, comme le Brevet d'études professionnelles (BEP) en 1965, puis le Baccalauréat professionnel en 1985.

Engageant à la fin des années 1990 **une politique de "refondation" du CAP**, le ministère de l'Éducation (sous l'impulsion de Claude Allègre), **retire le diplôme du CAP des lycées professionnels pour l'intégrer** (le réintégrer !) **à l'apprentissage ou à la formation continue.**



Bobineurs - électriciens et traceurs - mécaniciens - Epreuve pratique

Épreuve pratique du CAP pour les bobineurs-électriciens et les traceurs-mécaniciens pour l'année 1930. Le cliché est réalisé dans un atelier de l'usine d'Homécourt.